

## **INFORMATION MUNICIPALE : LA POSTE**

Chères Buxéennes, chers Buxéens,

Le mardi 26 août, la Mairie a été avisée téléphoniquement de la suspension du service postal à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

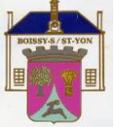
La Poste justifie cette décision par un arrêt de travail pour longue maladie d'une employée en charge de l'accueil du public.

Cette décision va à l'encontre des échanges que nous avons eus avec la Direction Régionale de la Poste depuis plusieurs mois sur la pérennité du service.

Nous nous opposons à cette décision unilatérale représentant un grave préjudice pour la vie de notre commune.

Divers courriers et une pétition sont en préparation.

Votre équipe municipale.



## **INFORMATION MUNICIPALE : LA POSTE**

Chères Buxéennes, chers Buxéens,

Le mardi 26 août, la Mairie a été avisée téléphoniquement de la suspension du service postal à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

La Poste justifie cette décision par un arrêt de travail pour longue maladie d'une employée en charge de l'accueil du public.

Cette décision va à l'encontre des échanges que nous avons eus avec la Direction Régionale de la Poste depuis plusieurs mois sur la pérennité du service.

Nous nous opposons à cette décision unilatérale représentant un grave préjudice pour la vie de notre commune.

Divers courriers et une pétition sont en préparation.

Votre équipe municipale.